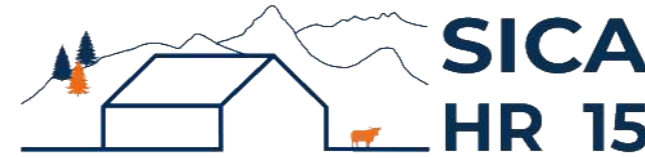


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC LE BOUCHET**

Le Bouchet

48100 PRINSUEJOLS-MALBOUZON

Localisation **Le Lac**

du projet : **48100 PRINSUEJOLS-MALBOUZON**

Description du projet de construction

- 1- Réaménagement d'un hangar de stockage en stabulation avec modification des façades et de la toiture
- 2- Construction d'une grange/hangar métallique

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/250 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC2-5b	Plan de Masse et de toiture - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e		



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte : Audrey ESCOT

26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature :

A ST-FLOUR, le 09/10/2024

Dessiné par :

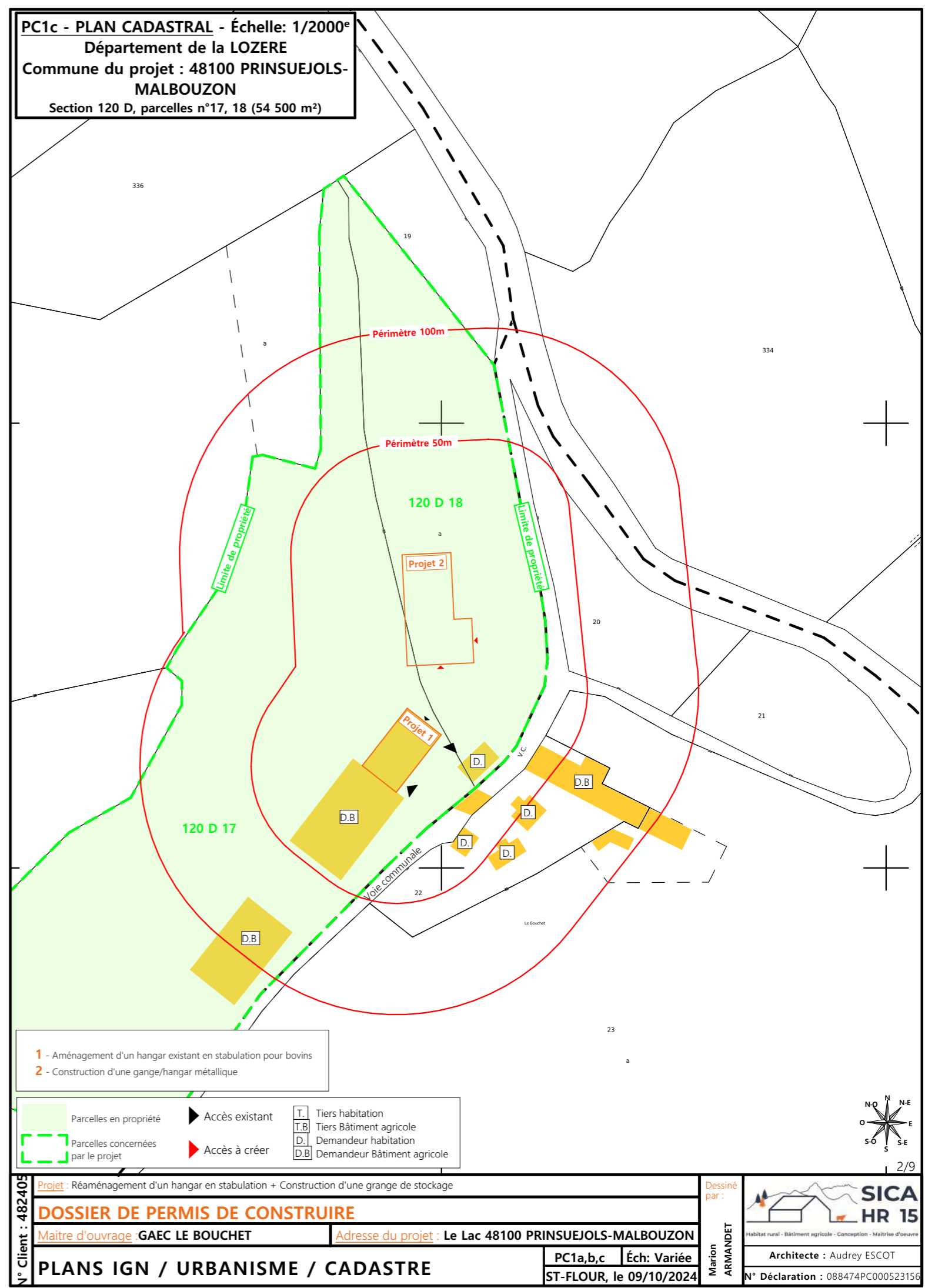
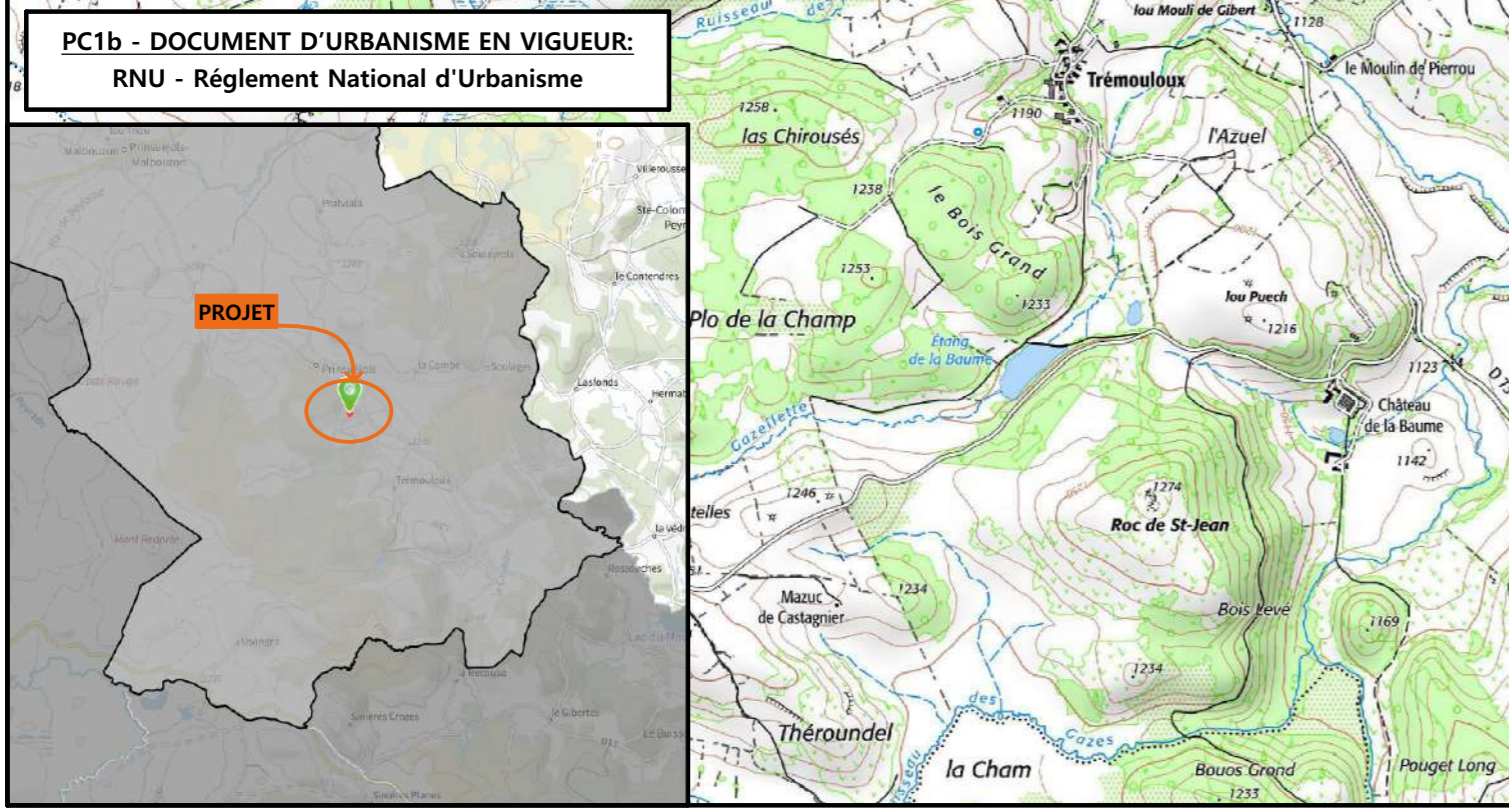
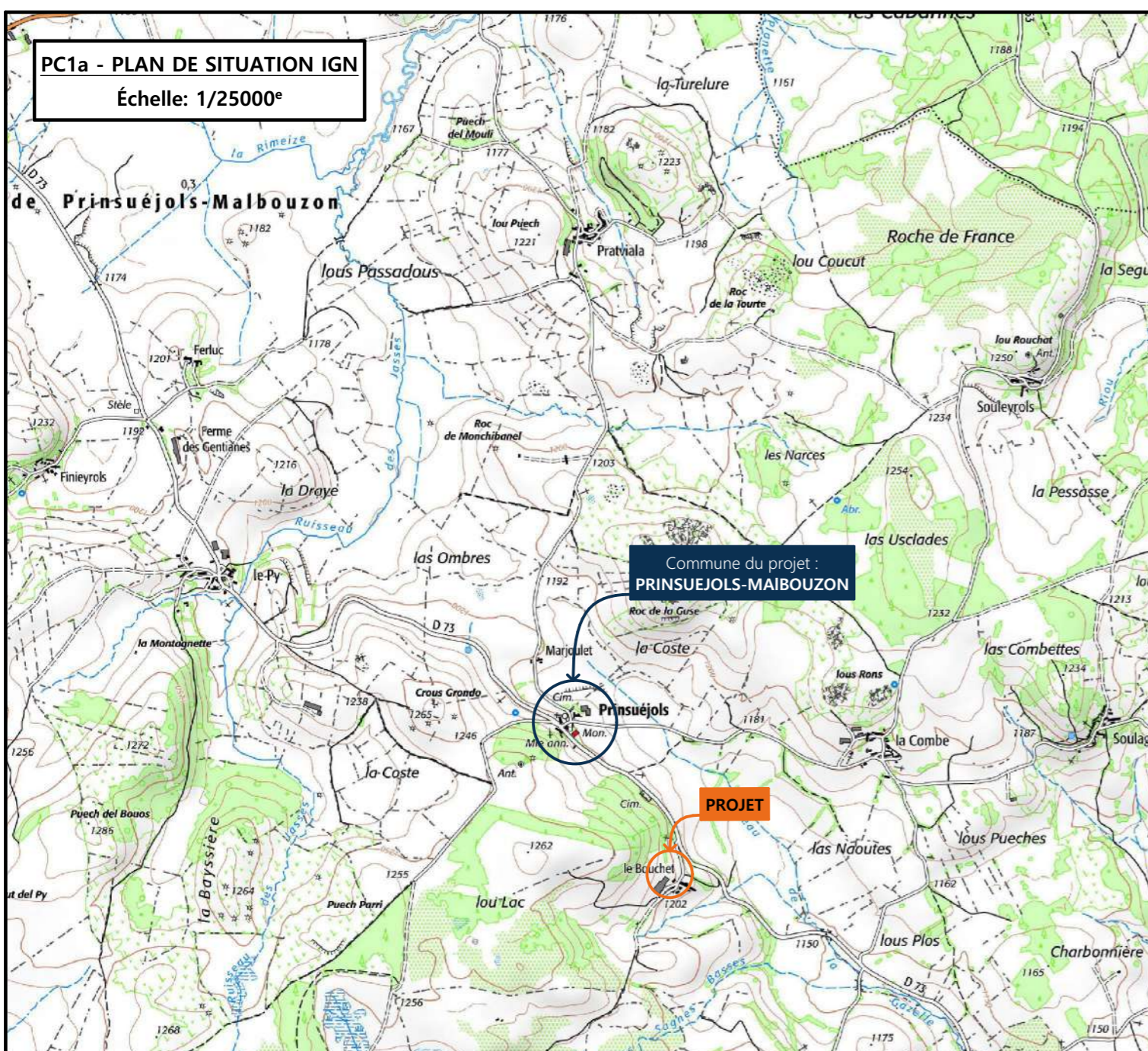
Marion ARMANDET

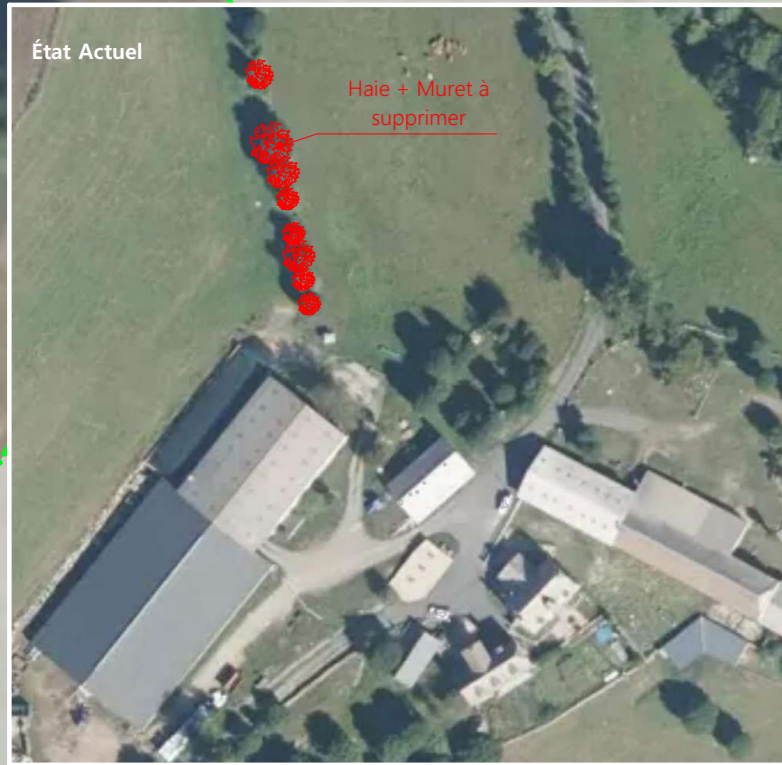
N° Client : 482405 N° Document : PC01 N° de page : 1/9

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	
-	09/10/2024	M.A.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications





- 1 - Aménagement d'un hangar existant en stabulation pour bovins
- 2 - Construction d'une grange/hangar métallique

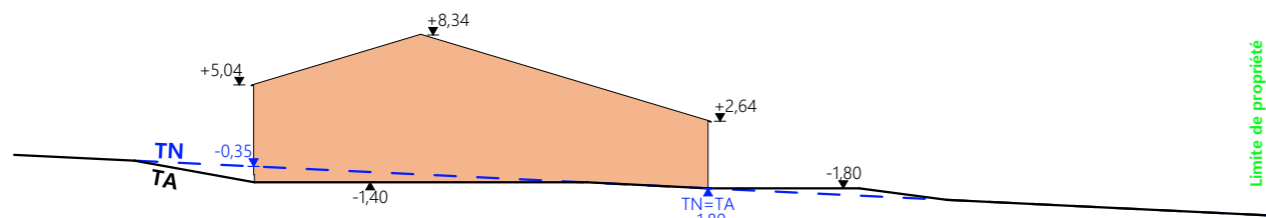
Commune du projet : 48100 PRINSUEJOLS-MALBOUZON Section 120 D, parcelles n°17, 18 (54 500 m ²)		Raccordements AEP et EDF depuis les bâtiments existants Evacuation des EP vers le milieu naturel		Surface de plancher créée (grange) : 0 m ²		Projet : Réaménagement d'un hangar en stabulation + Construction d'une grange de stockage		Dessiné par : Marion ARMANDET		 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Audrey ESCOT
Altitude : 1202 m		▶ Accès existant ▶ Accès à créer ±0,00 Niveau terrain naturel ±0,00 Niveau terrain aménagé		Surface de plancher existante (stabulation) : 1986 m ²		Maître d'ouvrage : GAEC LE BOUCHET Adresse du projet : Le Lac 48100 PRINSUEJOLS-MALBOUZON PLAN MASSE ET DE TOITURE		PC2-5b Éch: 1:500 ST-FLOUR, le 09/10/2024		

PC3 - PLANS EN COUPE

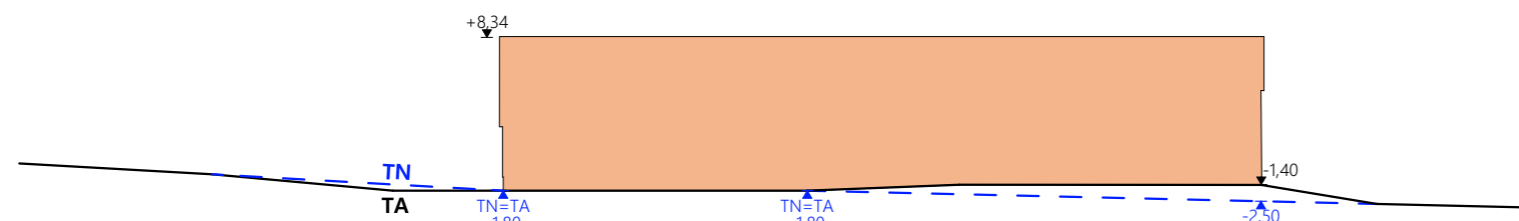
Échelle: 1:500^e

- Bâtiment existant
- Bâtiment projeté
- ▨ Travaux sur bâtiment existant

GRANGE/HANGAR

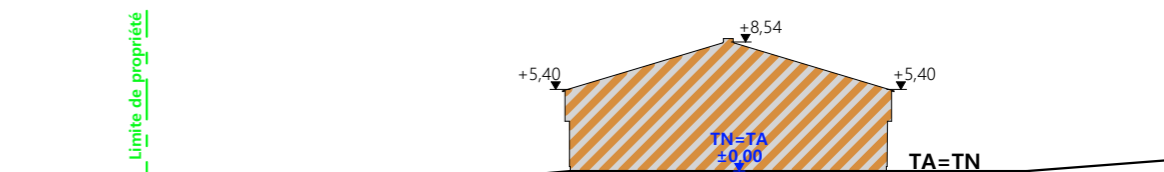


Coupe T.N 1



Coupe T.N 2

STABULATION



Coupe T.N 3



Coupe T.N 4

PC4 - Notice descriptive

A) ETAT DES LIEUX

• Adresse et référence(s) cadastrale(s) : Le projet est situé au « Lac », dans le lieu-dit « Le Bouchet », sur la commune de PRINSUEJOLS-MALBOUZON.

Parcelle(s) concernée(s) par le projet : 120 D 17 et 120 D 18, surface totale : 54 5000 m²

- Accès : Une voie communale longe la propriété à l'est et en permet l'accès.
- Constructions dans un rayon 100m/50m : Dans un rayon de 100 m, il n'y a que des constructions appartenant au demandeur.
- Point d'eau cadastré à 35m : sans objet
- Construction(s) existante(s) sur la propriété : La propriété est déjà occupée par plusieurs bâtiments agricoles. Il existe notamment 2 bâtiments accolés. Le premier, inchangé, est en soubassement béton, bardage bois et couverture en acier gris. Le second, qui fait l'objet du présent permis est en bardage acier gris/blanc, avec menuiseries métal, RAL 1019 ou approchant et fibre de ciment en couverture.
- Topographie : À l'emplacement du projet de construction, le terrain est en pente. Le point haut se situe au seuil du bâtiment existant et le point bas au nord-est de la parcelle.
- Raccordement existant : Le bâtiment existant est déjà raccordé aux réseaux communaux.
- Périmètre de protection d'un monument historique : sans objet

B) PROJET ET IMPLANTATION


- Présentation du projet : Le projet du GAEC LE BOUCHET consiste à réaménager le hangar existant en stabulation et construire une grange.
- Implantation / Forme / Surface : Le projet de réaménagement se fera dans l'emprise de l'existant, il n'y a pas d'extension projetée. Le projet de construction neuve sera implanté au nord des constructions existantes, parallèlement aux courbes de niveaux. Il sera en « L », avec un volume principal couvert à 2 pans pour le stockage du fourrage. Un appentis, sur une partie de la façade est, sera construit pour le stockage de matériel.
- Déblais / Remblais : Le projet sera construit en déblais/remblais afin de faciliter la liaison avec le bâtiment existant.
- Aménagement des abords : Des abords stabilisés seront créés à l'est, devant l'appentis et au sud pour permettre l'accès aux différents espaces du projet. Ces abords seront connectés au chemin et à la cour existante. La cour ainsi créée sera en légère pente afin de limiter le remblai.
- Accès : L'accès à l'exploitation demeure inchangé.
- Nécessité agricole : Le projet, avec le regroupement des animaux, permettra d'améliorer l'organisation du travail de l'éleveur et les conditions de logement des animaux.

- ICPE/RSD : ICPE
- Effluents : Les bovins seront logés en logettes et aire d'exercice sur caillebotis. Les déjections de type lisier seront stockés dans la fosse à lisier.
- Réseaux / Traitement EP : Le projet ne nécessite pas de nouveau raccordement aux réseaux, le bâtiment existant étant déjà alimenté en eau et électricité. Le nouveau bâtiment sera raccordé aux bâtiments existants. Les eaux pluviales seront évacuées vers le milieu naturel.
- Matériaux : Les matériaux et teintes choisies pour le bâtiment de stockage sont :
Structure : charpente métallique de teinte grise.
Couverture : tôle d'acier RAL 7022.
Façades : Longrine béton brut, h.visible : 50cm
Bardage métallique, à lames verticales, RAL 7006 + éléments de polycarbonate pour apporter éclairage naturel au bâtiment et animer les façades pignons.
Menuiseries : Aspect et teinte identique au bardage : RAL 7006
Le bâtiment existant verra son aspect extérieur modifié :
Structure : charpente métallique inchangée
Couverture : tôle d'acier RAL 7022.
Façades : Longrine béton inchangée
Bardage métallique, à lames verticales, RAL 7006 + éléments de polycarbonate pour apporter éclairage naturel au bâtiment et animer les façades.
Menuiseries : Aspect et teinte identique au bardage : RAL 7006
- Végétation : Les talus seront végétalisés et les abords nord, nord-est et sud resteront enherbés.

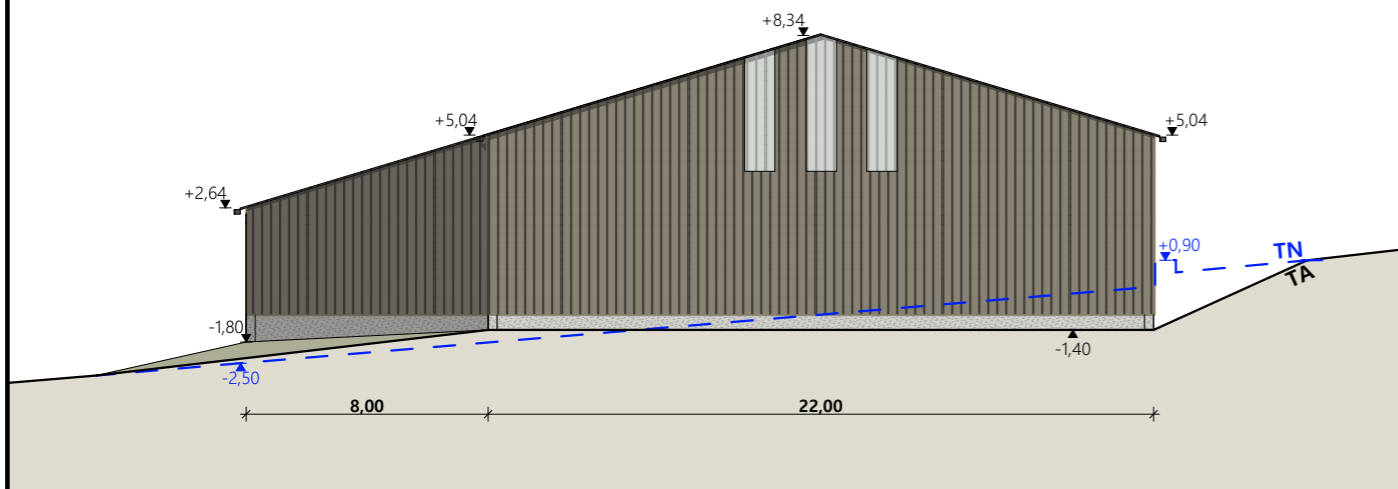
- CONCLUSION

Le projet, tant dans son implantation que dans le choix des matériaux et des couleurs a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement en limitant son impact dans le paysage.

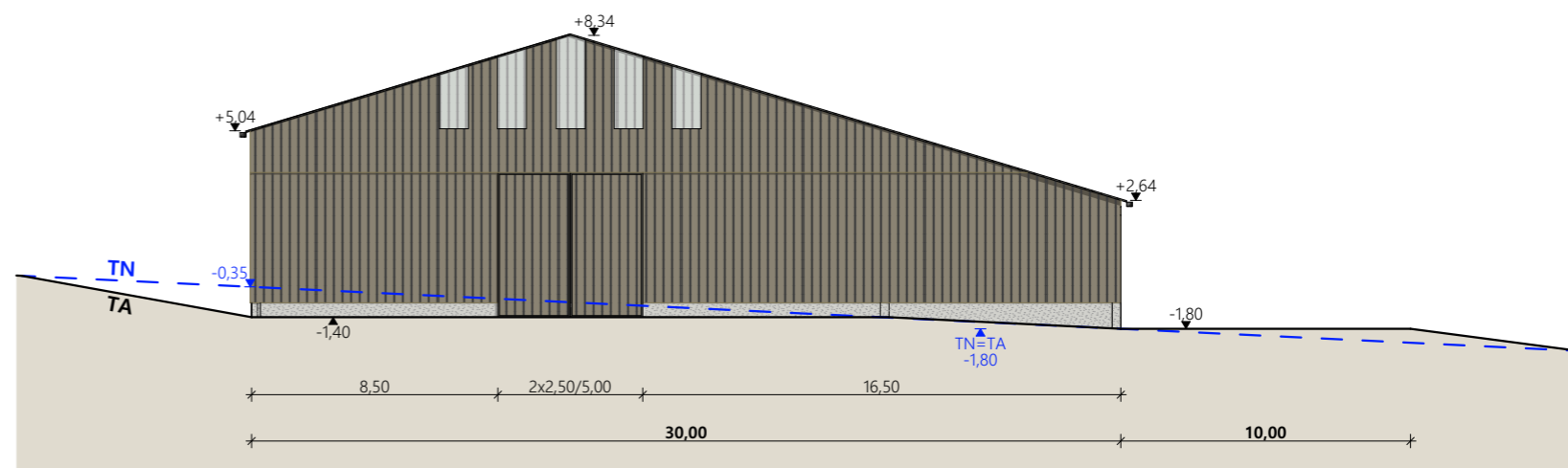
4/9

N° Client : 482405	Projet : Réaménagement d'un hangar en stabulation + Construction d'une grange de stockage		Dessiné par : Marion ARMANDET	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage : GAEC LE BOUCHET	Adresse du projet : Le Lac 48100 PRINSUEJOLS-MALBOUZON		Architecte : Audrey ESCOT
	COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE		PC3-4 Éch: 1:500	

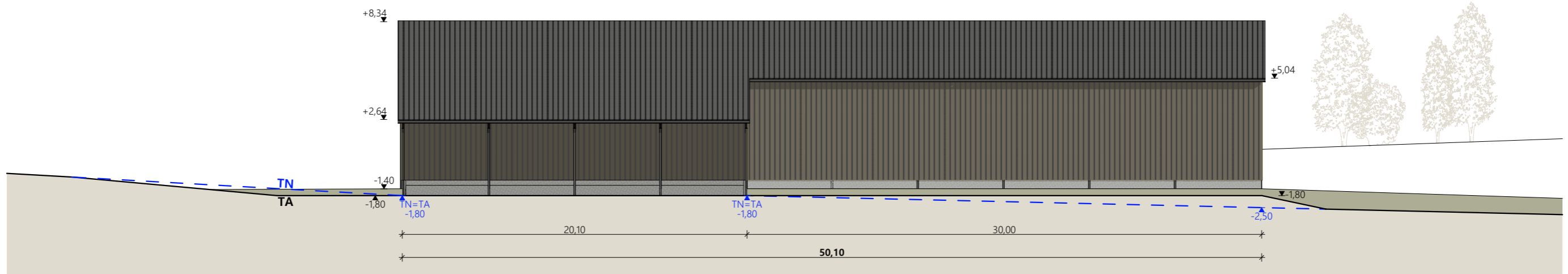
ST-FLOUR, le 09/10/2024



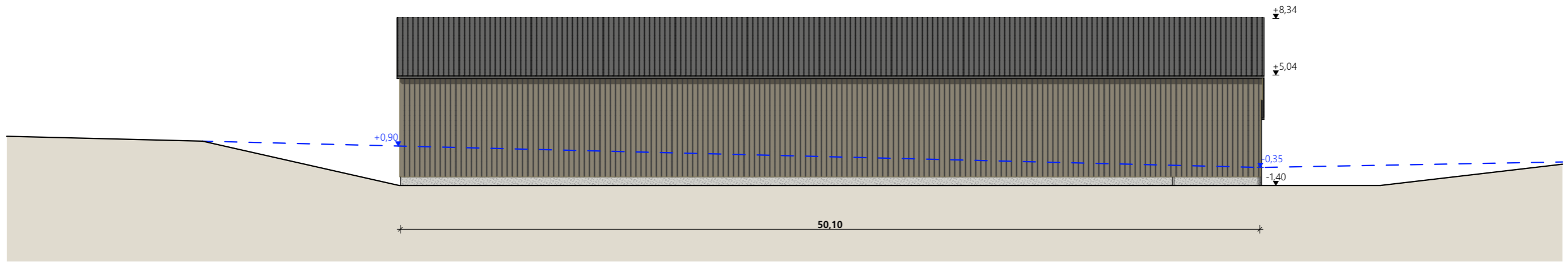
Pignon Nord



Pignon Sud




Façade Est

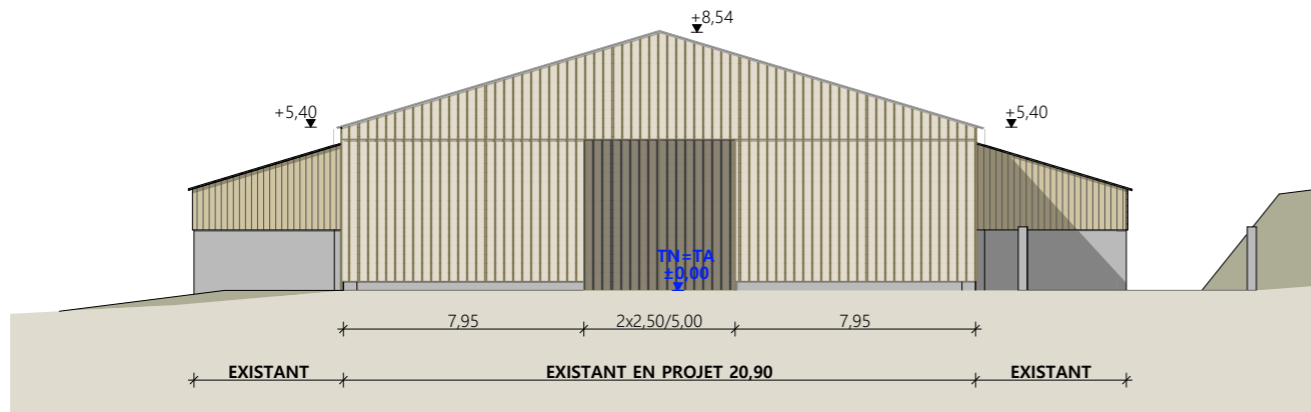


Façade Ouest

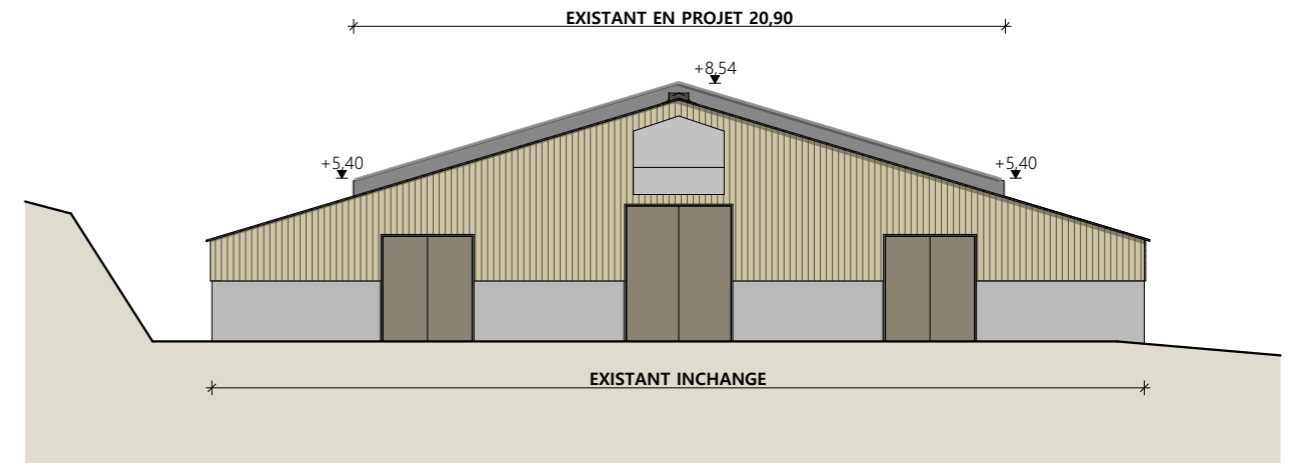
Matériaux GRANGE/HANGAR :

Maçonnerie :	- Longrine béton ht. 0,50m
Bardage :	- Métallique RAL 7006 + translucides (Pignons)
Menuiseries :	- Métallique RAL 7006
Charpente :	- Métallique gris sombre
Couverture :	- Acier RAL 7022

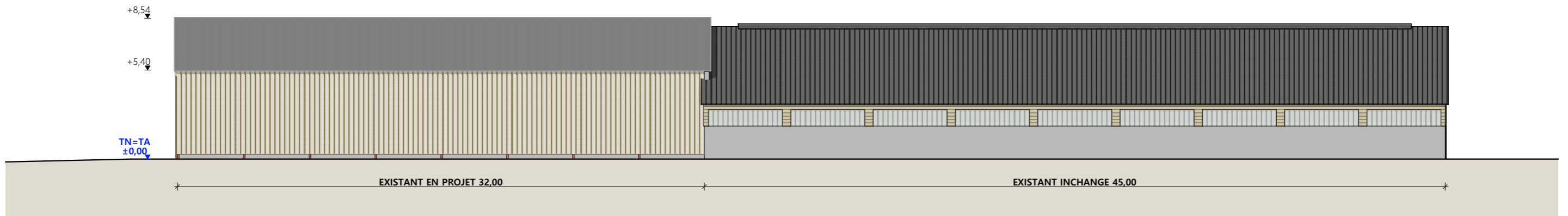
N° Client : 482405	Projet : Réaménagement d'un hangar en stabulation + Construction d'une grange de stockage		Dessiné par : Marion ARMANDET	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre</small>
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage : GAEC LE BOUCHET		Adresse du projet : Le Lac 48100 PRINSUEJOLS-MALBOUZON	
	PLANS DES FACADES - GRANGE		PC5a	Éch: 1:250
		ST-FLOUR, le 09/10/2024		N° Déclaration : 088474PC000523156



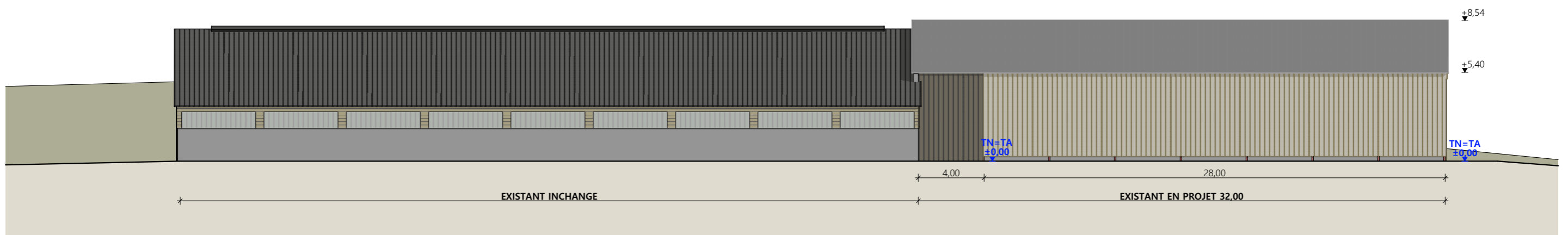
Pignon Nord-Est




Pignon Sud-Ouest (existant inchangé)



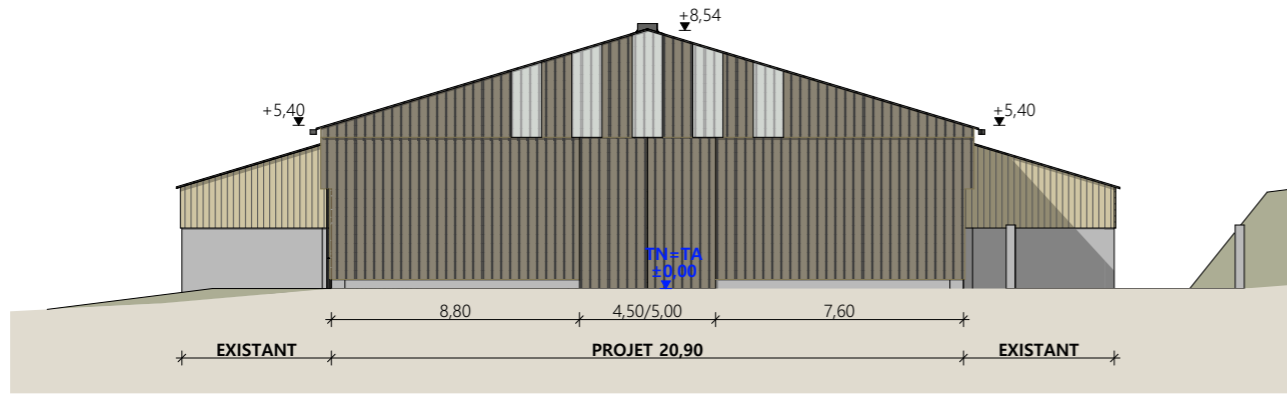
Façade Sud-Ouest



Façade Sud-Est

N° Client : 482405	Projet : Réaménagement d'un hangar en stabulation + Construction d'une grange de stockage		Dessiné par : Marion ARMANDET	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small>
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage : GAEC LE BOUCHET	Adresse du projet : Le Lac 48100 PRINSUEJOLS-MALBOUZON		Architecte : Audrey ESCOT
	PLANS DES FACADES Existantes - STABULATION		PC5a	Éch: 1:250

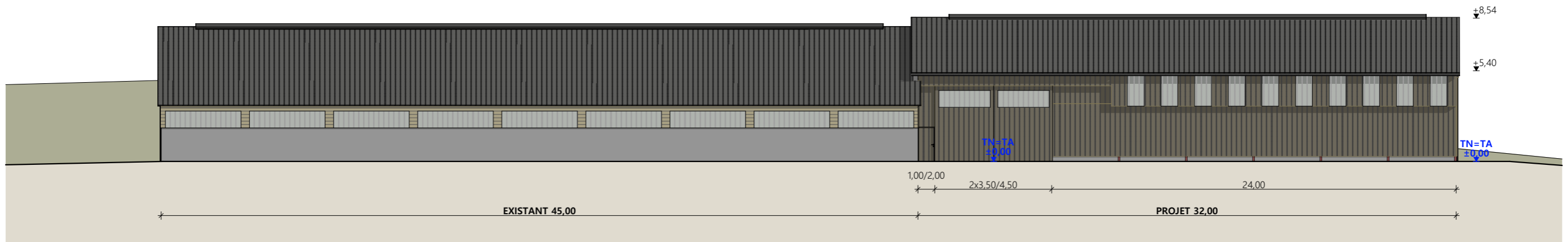
ST-FLOUR, le 09/10/2024



Pignon Nord-Est



Façade Sud-Ouest



Façade Sud-Est

Matériaux STABULATION :

- Maçonnerie : - Béton inchangé
- Bardage : - Bas acier isolé RAL 7006 + haut acier isolé RAL 7006 décalé 0.30m + 2 translucides/travée (Facades) et 5 translucides (Pignon Nord-Est)
- Menuiseries : - Métallique RAL 7006
- Charpente : - Métallique identique à l'existant
- Couverture : - Acier isolé RAL 7022 + faitage ouvert-couvert

N° Client : 482405	Projet : Réaménagement d'un hangar en stabulation + Construction d'une grange de stockage		Dessiné par : Marion ARMANDET	 SICA HR 15 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre</small>
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage : GAEC LE BOUCHET	Adresse du projet : Le Lac 48100 PRINSUEJOLS-MALBOUZON		
	PLANS DES FACADES Projetés - STABULATION			
		PC5a	Éch: 1:250	Architecte : Audrey ESCOT
		ST-FLOUR, le 09/10/2024		


PC7 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC7 - Vue 5

N° Client : 482405	Projet : Réaménagement d'un hangar en stabulation + Construction d'une grange de stockage		Dessiné par : Marion ARMANDET	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small>
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage : GAEC LE BOUCHET	Adresse du projet : Le Lac 48100 PRINSUEJOLS-MALBOUZON		Architecte : Audrey ESCOT
	DOCUMENT GRAPHIQUE		PC6-7-8 Éch: sans	N° Déclaration : 088474PC000523156

ST-FLOUR, le 09/10/2024



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



PC6 - Vue 2

PC6 - Vue 2 Insertion



N° Client : 482405

Projet : Réaménagement d'un hangar en stabulation + Construction d'une grange de stockage

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage : GAEC LE BOUCHET

Adresse du projet : Le Lac 48100 PRINSUEJOLS-MALBOUZON

INSERTIONS

PC6-7-8 Éch: sans
ST-FLOUR, le 09/10/2024

Dessiné par :
Marion ARMANDET

SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
Architecte : Audrey ESCOT
N° Déclaration : 088474PC000523156

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC LE BOUCHET**

Le Bouchet

48100 PRINSUEJOLS-MALBOUZON

Localisation **Le Lac**

du projet : **48100 PRINSUEJOLS-MALBOUZON**

Description du projet de construction

- 1- Réaménagement d'un hangar de stockage en stabulation avec modification des façades et de la toiture
- 2- Construction d'une grange/hangar métallique

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 ^e		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 ^e		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment :

Jean-Charles COMMANDRE

Chambre d'agriculture de la Lozère
25 Avenue Foch
48000 MENDE
Téléphone : 04 66 65 62 00



A ST-FLOUR, le 09/10/2024

Dessiné par :

Marion ARMANDET

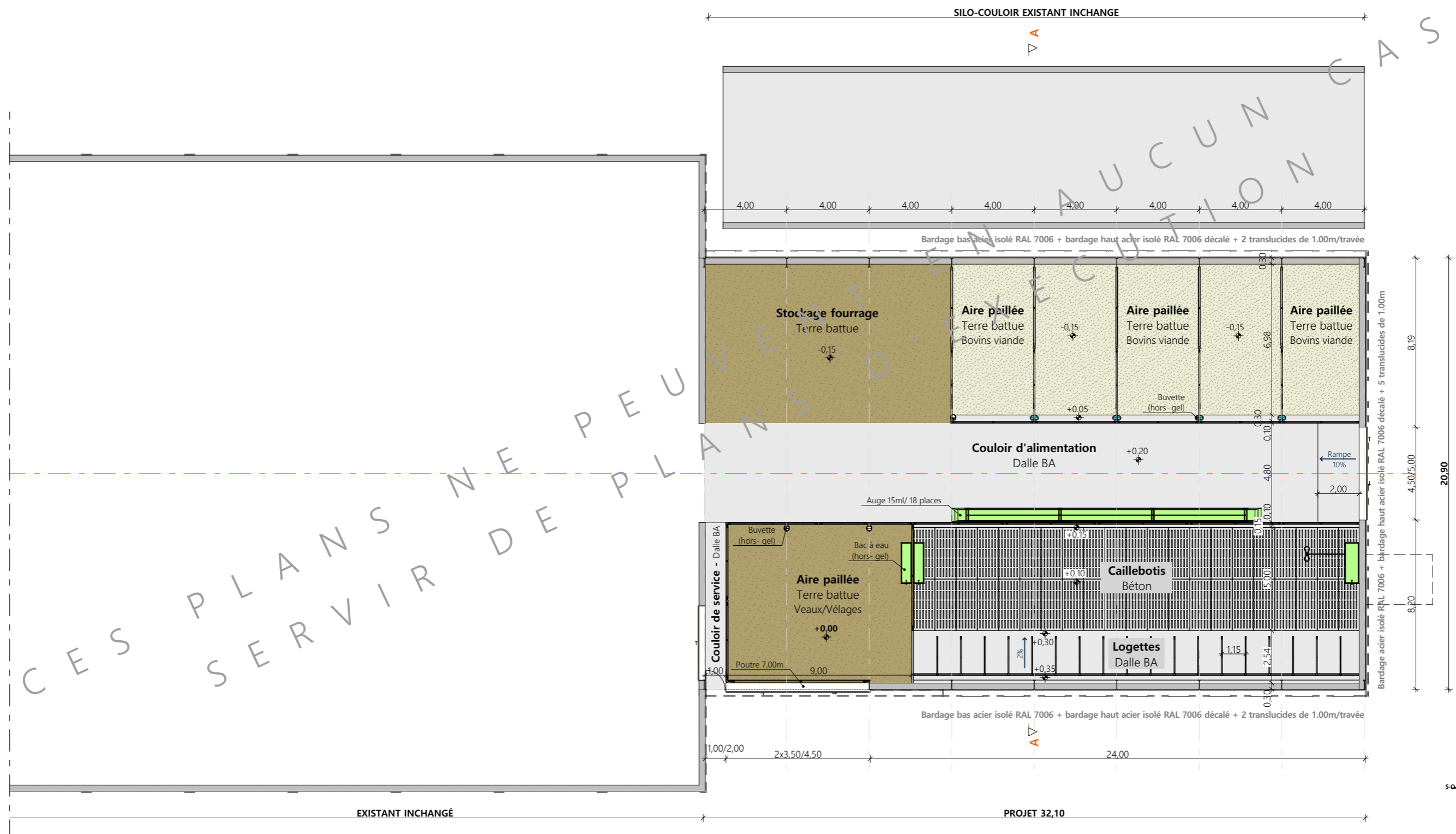
N° Client : 482405	N° Document : TECH01	N° de page : 1/6
-----------------------	-------------------------	---------------------

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires pour l'instruction du permis de construire.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

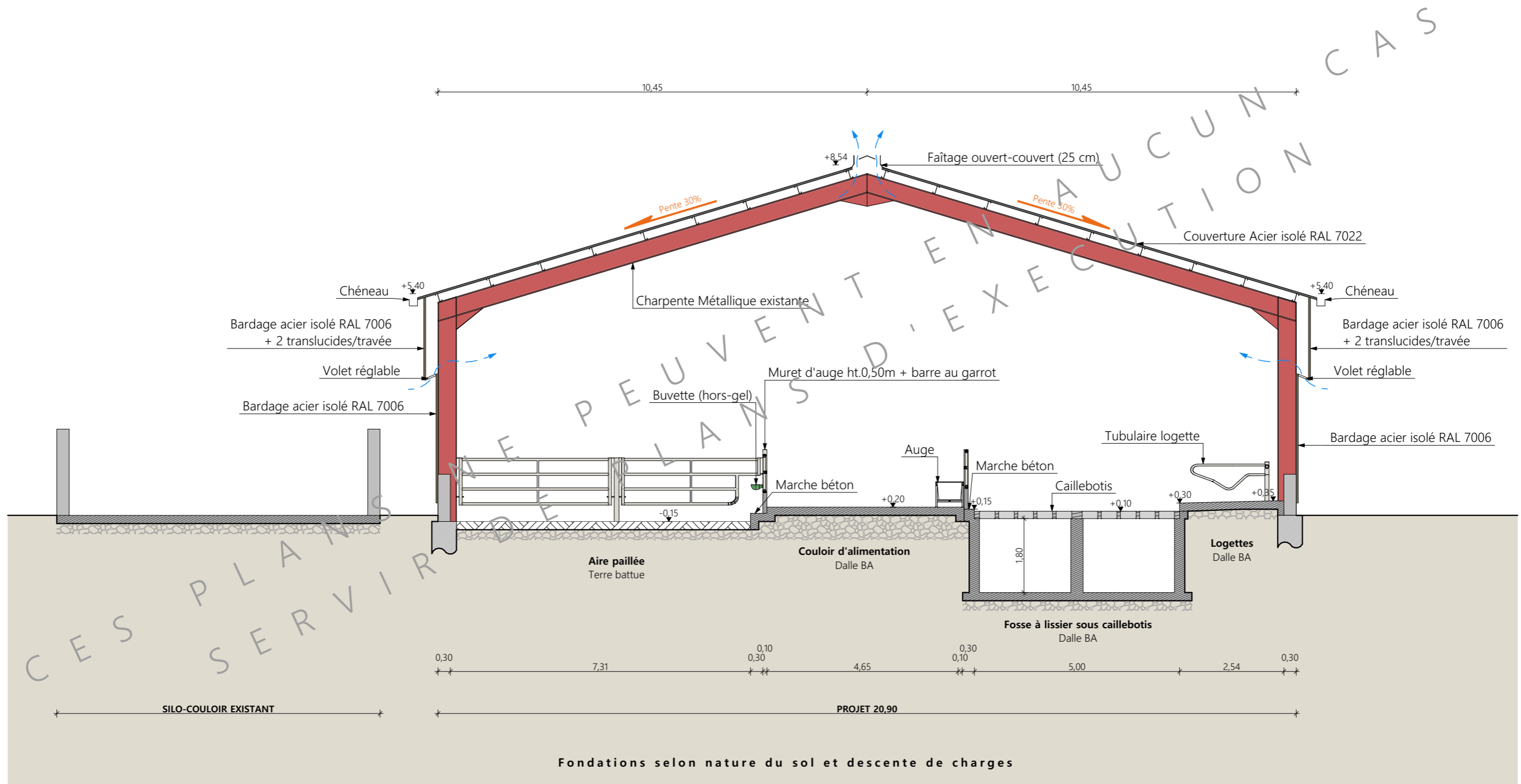
-	09/10/2024	M.A.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



CES PLANS NE PEUVENT SERVIR DE PLANS D'EXÉCUTION CAS

Projet : Réaménagement d'un hangar en stabulation + Construction d'une grange de stockage		Dessiné par : Marion ARMANDET	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maitre d'ouvrage : GAEC LE BOUCHET - Le Bouchet 48100 PRINSUEJOLS-MALBOUZON	
VUE AU SOL		DET1	Éch: 1:200°
		ST-FLOUR, le 09/10/2024	
		Conseiller Bâtiment : Jean-Charles COMMANDRE	

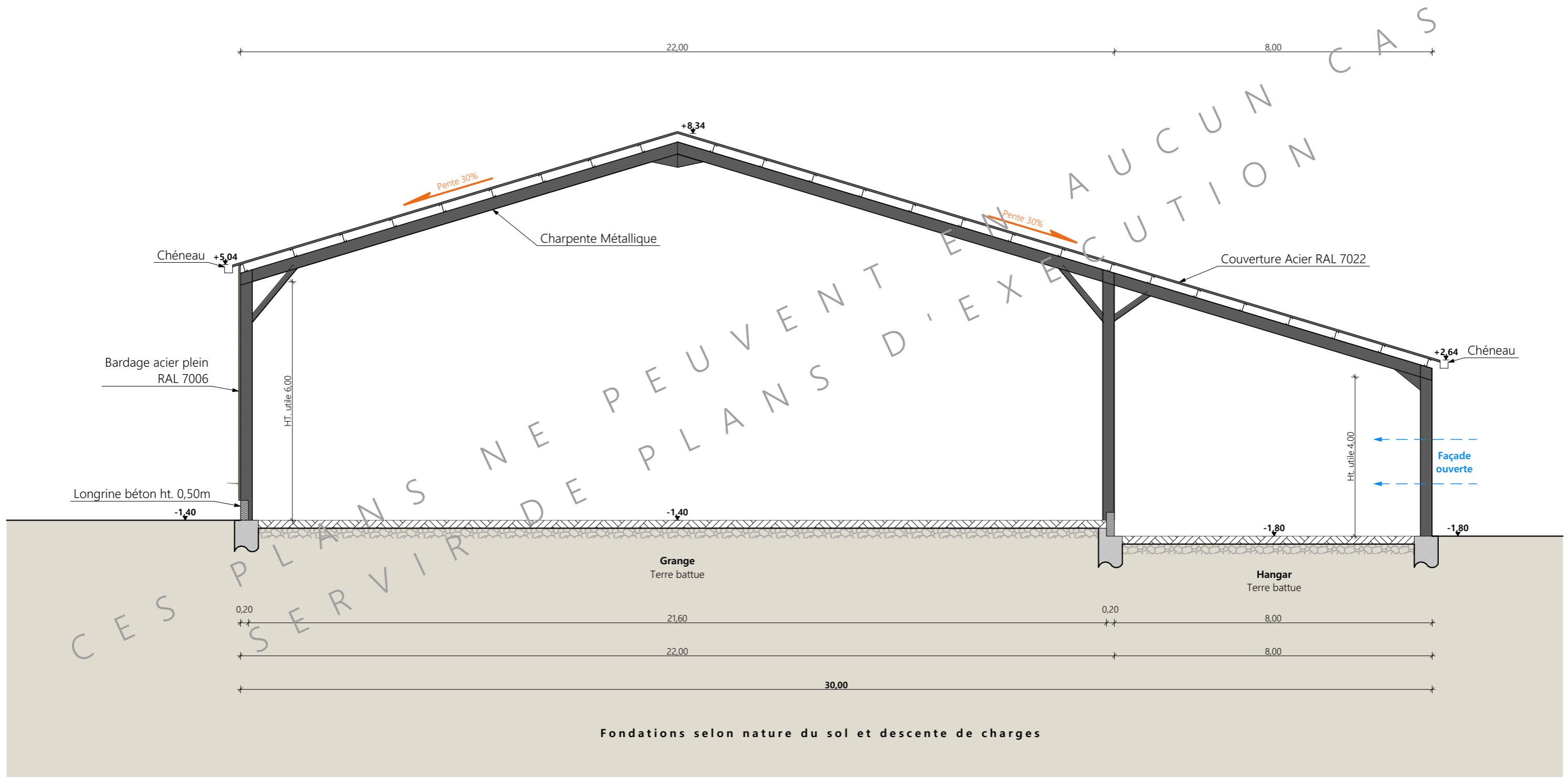




Coupe de principe AA

Projet : Réaménagement d'un hangar en stabulation + Construction d'une grange de stockage		Dessiné par : Marion ARMANDET	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maitre d'ouvrage : GAEC LE BOUCHET - Le Bouchet 48100 PRINSUEJOLS-MALBOUZON	
COUPE DE PRINCIPE STABULATION		DET2	Éch: 1:100°
		Conseiller Bâtiment : Jean-Charles COMMANDRE	
		ST-FLOUR, le 09/10/2024	

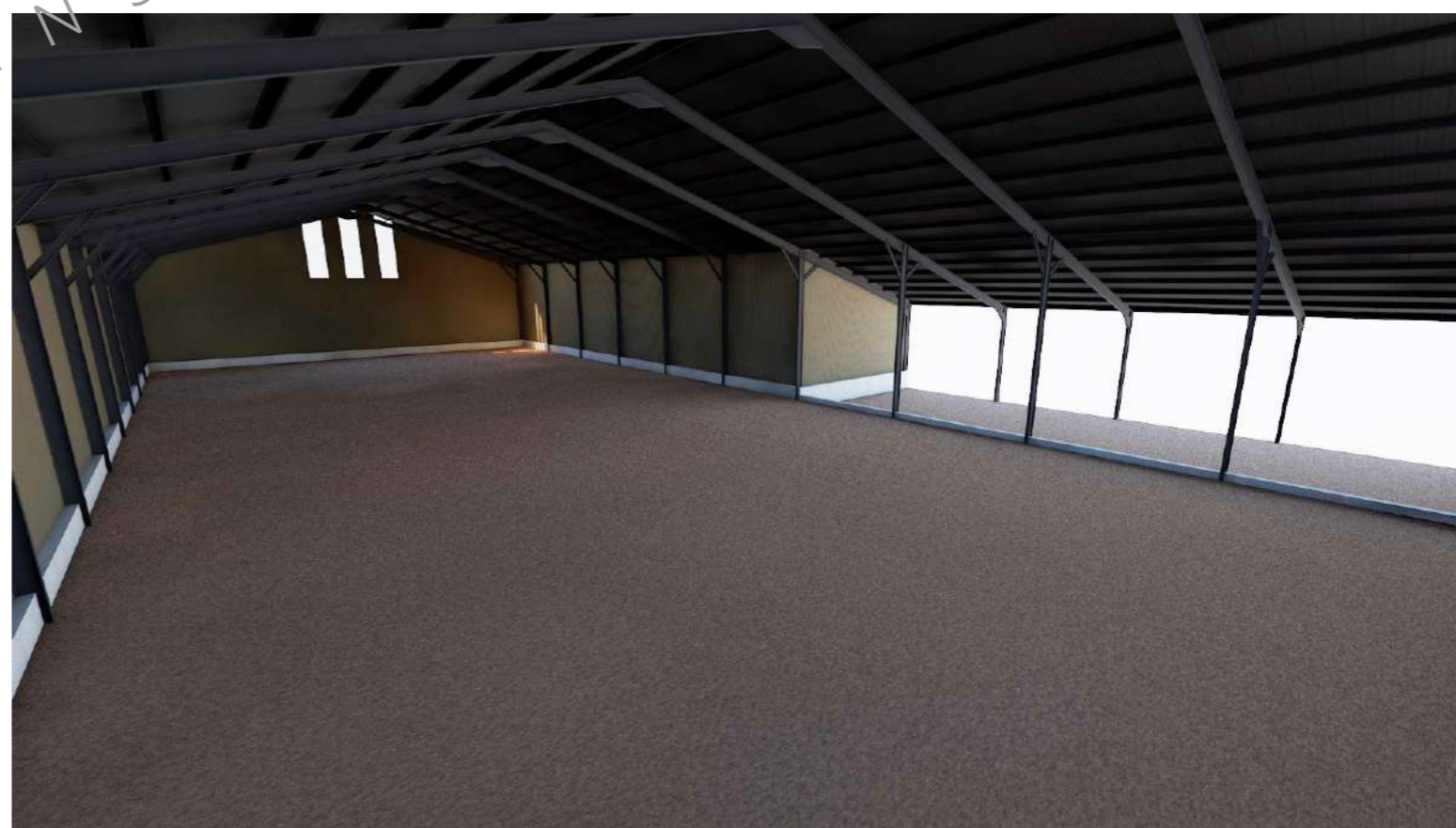
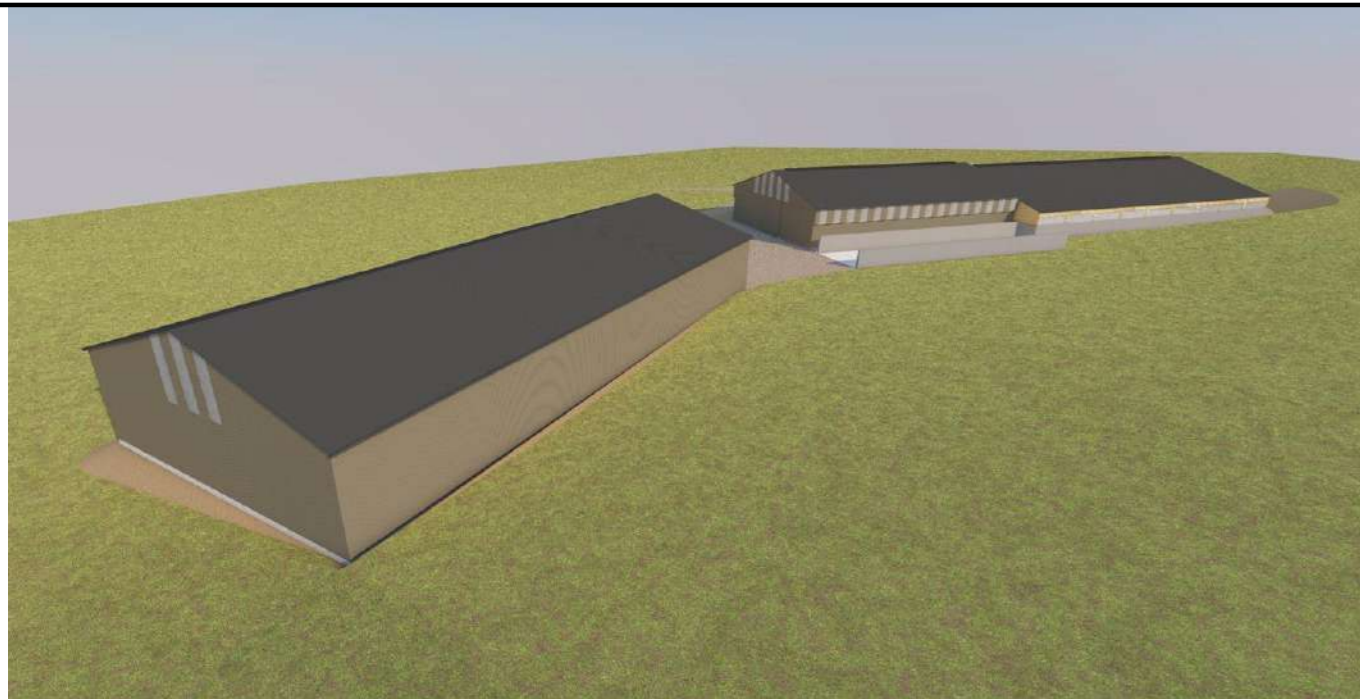




Coupe de principe BB

Projet : Réaménagement d'un hangar en stabulation + Construction d'une grange de stockage		Dessiné par : Marion ARMANDET	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maitre d'ouvrage : GAEC LE BOUCHET - Le Bouchet 48100 PRINSUEJOLS-MALBOUZON	
COUPE DE PRINCIPE GRANGE		DET2	Éch: 1:100°
		ST-FLOUR, le 09/10/2024	
		Conseiller Bâtiment : Jean-Charles COMMANDRE	





<p>Projet : Réaménagement d'un hangar en stabulation + Construction d'une grange de stockage</p>		<p>Dessiné par : Marion ARMANDET</p>	
<p>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</p>		<p>Conseiller Bâtiment : Jean-Charles COMMANDRE</p>	
<p>Maitre d'ouvrage : GAEC LE BOUCHET - Le Bouchet 48100 PRINSUEJOLS-MALBOUZON</p>		<p>Éch: sans</p>	
<p>PERSPECTIVES</p>		<p>DET3 ST-FLOUR, le 09/10/2024</p>	

